

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

15 juin – Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

Saguenay, le 12 juin 2025 – La maltraitance envers les personnes âgées est une réalité encore présente. La *Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées* du 15 juin est l'occasion de souligner l'importance de mettre en place diverses actions visant à reconnaître, dénoncer et intervenir pour contrer la maltraitance envers toute personne et de promouvoir la bientraitance.

La maltraitance envers les personnes âgées peut prendre plusieurs formes : physique, psychologique, financière, sexuelle, organisationnelle ou encore de l'âgisme et de la violation des droits. Elle peut également se traduire par de la négligence ou de la violence. Elle peut être subtile, insidieuse, ou même dissimulée derrière de bonnes intentions. Ses répercussions peuvent être graves, affectant la santé, la qualité de vie et l'estime de soi des personnes âgées. Dans les dernières années, le nombre de signalements a plus que doublé. La lutte contre la maltraitance est une responsabilité collective! Cette journée est une occasion de rappeler que chaque geste compte.

La promotion de la bientraitance, une stratégie pour prévenir la maltraitance

La bientraitance ne se définit pas simplement comme l'absence de maltraitance; elle désigne plutôt une démarche active et continue visant à promouvoir le bien-être, le respect et la dignité des personnes, en particulier celles en situation de vulnérabilité, comme les aînés. Elle se traduit par des attitudes, des comportements et des pratiques qui favorisent un traitement humain, bienveillant et adapté aux besoins individuels, dans le respect des droits, des choix et de l'autonomie de la personne. Contrairement à l'absence de maltraitance, la bientraitance va au-delà en cherchant à créer un environnement sécurisant, inclusif et valorisant, où la personne se sent écoutée, respectée et soutenue. Pour notre organisation, cela implique un engagement à placer l'humain au centre des soins et des interactions, en cultivant l'empathie et la considération à tous les niveaux.

Nous plaçons le respect, la dignité et le bien-être des personnes âgées au cœur de nos priorités, en veillant à ce que chaque action contribue à leur épanouissement et à leur sécurité. Nous croyons fermement que la bientraitance est un pilier essentiel pour valoriser et protéger les aînés contre toute forme de maltraitance.

Comment agir?

- Soyez attentif : Apprenez à reconnaître les signes de maltraitance, comme des changements de comportement, un isolement inhabituel, etc.
- Soutenez nos aînés : Favorisez des relations respectueuses et encouragez leur participation active dans la société.
- Brisez le silence : Si vous êtes témoin ou avez des soupçons de maltraitance, n'hésitez pas à en parler.

Toute personne qui croit vivre ou qui est préoccupée par une situation de maltraitance peut obtenir de l'aide.

Voici quelques ressources :

- Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés
 - 1 888 489-2287
 - ligneaideabusaines@ssss.gouv.qc.ca
- Info-Social
 - 811, option 2
- Services de police
 - Saguenay : 418 699-6000
 - Alma : 418 662-6606
 - Roberval : 418 275-0433
 - Dolbeau-Mistassini : 418 276-2871
- Pour une situation urgente
 - Composez le 911
- Commissariat aux plaintes et à la qualité des services
 - Pour un usager recevant des services du CIUSSS
 - plaintesciusss02@ssss.gouv.qc.ca
 - 1 877 662-3963
- [Site web du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean](#)

Si vous désirez obtenir une entrevue avec une personne spécialisée de notre organisation, Mme Audrey Tremblay, travailleuse sociale et coordonnatrice régionale de lutte contre la maltraitance est disponible pour répondre à vos questions sur demande à l'adresse indiquée ci-dessous.

– 30 –

Source : Direction des communications et des affaires publiques
Téléphone : 418 545-4980, poste 200352
Courriel : 02ciusss.medias@ssss.gouv.qc.ca